

Volume 4, numéro 4, 19 janvier 2006

Comité exécutif du 23 novembre 2005

Les membres du Comité exécutif de la Commission scolaire ont nommé M. Michel Marcotte au poste de président du Comité exécutif pour la prochaine année.

Contributions financières

Le Comité exécutif a accordé une contribution financière aux organismes suivants :

- 400 \$ à Place aux jeunes de la MRC de Maskinongé;
- 250 \$ au Gala Sport hommage Desjardins;
- 80 \$ à la Fondation Saint-Pie-X.

Nomination des professionnels pour le projet de réaménagement des pavillons De La Salle et Sainte-Ursule

Le Comité exécutif a nommé l'architecte Jean-François Bilodeau pour effectuer la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux et la coordination de l'ensemble des travaux relatifs au réaménagement des pavillons De La Salle et Sainte-Ursule.

Pour effectuer la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux d'ingénierie, la firme Pluritec Ltée a été retenue au réaménagement du pavillon De La Salle et la firme Groupe HBA se chargera du pavillon Sainte-Ursule.

Conseil des commissaires du 18 janvier 2006

Adoption de la politique relative à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

Le Conseil des commissaires a adopté une politique pour déterminer les principes régissant l'utilisation du matériel informatique, des logiciels, de l'Internet, du portail et du courriel mis à la disposition du personnel par la Commission scolaire.

Adoption de la politique de communication

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy considère que les communications constituent un élément majeur dans la poursuite de sa mission et de son plan stratégique. La politique adoptée par le Conseil des commissaires se déploie dans une stratégie d'ensemble afin d'assurer la cohérence dans ses messages et reconnaître les responsabilités de chacune des instances de la Commission scolaire dans ses communications auprès des publics cibles.

Adoption de la politique pour contrer le harcèlement psychologique

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy poursuit son engagement de ne tolérer aucune forme de harcèlement en milieu de

travail. Par cette politique, le Conseil des commissaires manifeste sa volonté de maintenir et de promouvoir un milieu de travail sain et harmonieux où chacun est traité avec respect et dignité, dans le but de favoriser le mieux-être des personnes en emploi.

Critères d'admission et d'inscription des élèves 2006-2007

Le Conseil des commissaires a adopté les critères d'admission et d'inscription qui s'appliqueront dans nos écoles pour la période d'inscription du mois de février prochain.

Une copie de ces critères sera déposée à chacun des conseils d'établissement des écoles. Les critères et les annexes seront disponibles sur le site Web de la Commission scolaire dès aujourd'hui.

Partenariat pour les Grands prix culturels de Trois-Rivières

Le Conseil des commissaires a accepté de renouveler son partenariat avec la Ville de Trois-Rivières dans le cadre du dossier *Les Grands prix culturels 2006* en consentant à verser une bourse de 1 500 \$.

Objectifs, principes et critères de répartition des ressources

Conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires a adopté les objectifs, principes et critères de répartition des ressources qui s'appliqueront dans la préparation du budget de la Commission scolaire et les budgets des services, des écoles et des centres pour 2006-2007.

Services dispensés dans les établissements 2006-2007

En vertu des articles 236 et 251 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires a adopté la liste des services dispensés dans ses écoles et ses centres pour l'année scolaire 2006-2007.

Nomination des représentants et substituts à l'assemblée générale 2006 à la FCSQ

Les représentants du Conseil des commissaires mesdames Georgette Bazinet, Suzanne Poirier et Thérèse Pruneau ainsi que messieurs Denis Lamy, Jean-Guy Paillé et Claude Brouillette accompagneront le président, M. Yvon Lemire, à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires les 12 et 13 mai prochain. Mme Pierrette Rouillard et M. Roland Auclair agiront comme substituts.

Modification à l'acte d'établissement – École secondaire l'Assomption

Le Conseil d'établissement de l'école secondaire l'Assomption a demandé à la Commission scolaire de modifier l'acte d'établissement de leur école pour confirmer le nom de leur école et désigner les bâtiments occupés par l'établissement. Ainsi l'école secondaire l'Assomption est composée du bâtiment principal « pavillon l'Assomption » et du bâtiment « pavillon le Sentier ».

Autorisation de signature des documents administratifs

Conformément aux procédures administratives et aux exigences légales, le Conseil des commissaires a adopté plusieurs résolutions pour désigner les signataires officiels des documents administratifs et pour

autoriser l'utilisation d'un fac-similé de signature et date non manuscrite pour le CFP Bel-Avenir, le CFP Qualitech et le CEA du Chemin-du-Roy.

Formation d'un comité de sélection – Concours Chapeau les Filles

Annuellement, les étudiantes en formation professionnelle, dans des métiers non traditionnels, sont invitées à poser leur candidature au concours Chapeau les Filles. Le Conseil des commissaires a formé son jury local. Il sera composé des commissaires : mesdames Ginette Bellemare et Georgette Bazinet ainsi que messieurs Dany Poulin et Roland Auclair.

L'info-Conseil est préparé par Hélène Corneau,
directrice générale adjointe